RCS : ST ETIENNE
Code greffe : 4202

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 00215
Numéro SIREN : 848 094 918
Nom ou dénomination : AB INVESTISSEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 09/09/2021 sous le numéro de dépôt A2021/007653

AB INVESTISSEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 2 000 euros
Siège social : 2 route de Vidrieux – 42600 LEZIGNEUX
848 094 918 RCS SAINT-ETIENNE

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 26 AOUT 2021

L'an deux mille vingt et un,
Le 26 août,
A 15 heures,

Les associés de la société **AB INVESTISSEMENT** se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 2 route de Vidrieux – 42600 LEZIGNEUX, sur convocation faite par le Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Anthony PONCET, en sa qualité de Président de la Société.

Monsieur Benjamin BOUCHET est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents possèdent 2 000 actions sur les 2 000 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Nomination d'un nouveau Directeur Général en remplacement du Directeur Général,
- Suppression de l'article 36 des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Anthony PONCET de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

- La société **PONCET ASSETS MANAGEMENT**, société à responsabilité limitée, au capital de 100 000 euros dont le siège est 22bis, Chemin du Bouchet – 42600 MONTBRISON, immatriculé au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 902 472 208 dument représenté par Monsieur Anthony PONCET, Gérant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Anthony PONCET de son mandat de Président à compter de ce jour, ladite démission emporte révocation du mandat de Monsieur Benjamin BOUCHET de son mandat de Directeur Général, en vertu de l'article 18 des statuts de la société.

L'Assemblée Générale prend acte que la Société n'est redevable d'aucune somme à ce jour à l'égard du Directeur Général au titre de l'exercice de son mandat.

L'Assemblée Générale nomme en qualité de Directeur Général, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration du mandat du Président nouvellement nommé, sous réserves de l'application des dispositions spéciales prévues dans les statuts de la société :

- La société **BEN & BUSINESS**, société à responsabilité limitée au capital de 100 000 euros, dont le siège est, 2 route de Vidrieux – 42600 LEZIGNEUX, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT-ETIENNE sous le numéro 902 350 693 dument représentée par Monsieur Benjamin BOUCHET, Gérant.

Conformément aux dispositions des statuts, la société BEN & BUSINESS disposera des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

Conformément aux dispositions des statuts, la Société BEN & BUSINESS aura comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de supprimer l'article 36 des statuts sur la nomination de l'ancien Président et de l'ancien Directeur Général devenu sans objet.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Anthony PONCET
Président

Benjamin BOUCHET
Directeur Général

Pour la Sté PONCET ASSETS MANAGEMENT
Anthony PONCET,
Gérant *

Pour la Sté BEN &BUSINESS
Benjamin BOUCHET,
Gérant **

*Faire précéder de la mention « bon pour acceptation des fonctions de Président »
**Faire précéder de la mention « bon pour acceptation des fonctions de Directeur Général »